

## Le mouvement associatif, Grande cause nationale 2014, demande au premier ministre d'intégrer les associations au pacte de responsabilité

### Le mouvement associatif désigné Grande cause nationale 2014

C'est à l'occasion de la signature à Nancy, ce 14 février, de la charte d'engagements réciproques entre le mouvement associatif, l'Etat et les collectivités locales que le Premier ministre a choisi de faire de l'engagement associatif la Grande cause nationale pour l'année 2014.

Nadia Bellaoui a salué cette décision comme une légitime reconnaissance du rôle des associations dans notre pays et un signal fort donné aux 16 millions de bénévoles et aux près de 2 millions de salariés engagés dans la vie associative.

### Ajouter un volet associatif au pacte de responsabilité du Gouvernement

Fort de ce soutien, le Mouvement associatif propose au Premier ministre d'ajouter un volet « associatif » au pacte de responsabilité. En effet, avec 35 000 emplois d'avenir créés en 2013, les associations ont contribué à renverser la courbe du chômage des jeunes. Mais les emplois d'avenir ne peuvent suffire à relancer l'emploi dans les associations, en baisse tendancielle depuis 2010.

Le Mouvement associatif est prêt à prendre de nouveaux engagements fermes de création d'emplois dès que le volet « associatif » au pacte de responsabilités sera accepté et qu'il prendra en compte ses particularités.

Fortes de 16 millions de bénévoles et de près de 2 millions de salariés, les associations jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale. Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète, au plus près des besoins pour contribuer à la résolution des crises économique, sociale, environnementale et politique que connaît notre pays.

Le Mouvement associatif fédère plus de 600 000 associations réunies autour d'une vingtaine d'organisations thématiques. Son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, dans une période marquée par l'accroissement des inégalités et le désenchantement. Sa vocation est d'être le porte-voix de la dynamique associative.

A cette fin, le Mouvement associatif se concentre sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'emploi, l'économie et le dialogue civil. Son ambition est d'identifier avec ses membres des stratégies communes, des démarches volontaires de coopération, de créer avec les pouvoirs publics nationaux et territoriaux les conditions d'un partenariat respectueux de notre indépendance et de notre capacité d'initiative, de construire des relations plus solides avec le monde du travail et de l'entreprise, les autres forces vives de la société, les médias, les universités...